



AGENCE
INTERNATIONALE
DE GESTION DE LA
DIMENSION DU
DÉVELOPPEMENT

Document cadre - Agence Internationale de Gestion de la Dimension du Développement (AIGDD)

Gouvernance, méthode et performance au service du développement

— Planification · Pilotage · Évaluation

Une structure de l'AMD — Association Mondiale pour le Développement



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Dans un contexte international marqué par la complexité croissante des défis de développement, l'efficacité des politiques et programmes repose de plus en plus sur la qualité des systèmes de gouvernance, de gestion et de suivi-évaluation. Malgré des volumes importants de financements mobilisés à l'échelle mondiale, les résultats obtenus demeurent souvent en deçà des attentes, en raison de faiblesses méthodologiques, d'une coordination insuffisante et d'un déficit de capacités institutionnelles.

C'est en réponse à ces contraintes structurelles que l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) a institué l'Agence Internationale de Gestion de la Dimension du Développement (AIGDD). Cette entité spécialisée se positionne comme un mécanisme stratégique d'appui à la gouvernance du développement, visant à améliorer la qualité de la planification, du pilotage et de l'évaluation des politiques, programmes et projets à l'échelle nationale et internationale.

L'AIGDD intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur du développement, depuis la conception des interventions jusqu'à l'évaluation de leurs impacts. Elle mobilise une approche intégrée fondée sur trois leviers principaux : le renforcement des capacités institutionnelles, la diffusion de standards méthodologiques harmonisés et l'intégration d'outils numériques de gestion et de suivi-évaluation. Cette approche vise à garantir une utilisation optimale des ressources, à améliorer la traçabilité des résultats et à renforcer la crédibilité des interventions auprès des partenaires techniques et financiers.

Les résultats attendus de l'AIGDD s'inscrivent dans une logique de transformation durable des systèmes de gouvernance du développement. Ils incluent notamment la mise en place d'un référentiel international de gestion, le renforcement des capacités des acteurs, le déploiement d'une plateforme numérique intégrée de suivi-évaluation, ainsi que l'amélioration de la transparence, de la coordination et de la performance des interventions. Ces résultats contribuent directement à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, en particulier l'ODD 16 relatif aux institutions efficaces et l'ODD 17 relatif aux partenariats.

Le plan d'activités de l'AIGDD repose sur des axes structurants portant sur la normalisation des pratiques, le renforcement des capacités, la digitalisation des systèmes de gestion et le développement de partenariats stratégiques. Il se traduit par des livrables concrets, notamment un référentiel méthodologique international, une plateforme numérique de pilotage, des dispositifs de formation et de certification, ainsi que des rapports réguliers de performance et d'impact.

Le dispositif de suivi et d'évaluation constitue un pilier central de l'action de l'AIGDD. Il repose sur des systèmes intégrés de collecte et d'analyse des données, des mécanismes de reporting périodique et des évaluations régulières, permettant d'assurer une gestion axée sur les résultats, d'identifier les écarts et d'améliorer en continu les interventions. Ce dispositif garantit la transparence, la redevabilité et l'apprentissage institutionnel.

En définitive, l'AIGDD ambitionne de s'imposer comme un acteur de référence en matière de gouvernance et de gestion du développement, en apportant une réponse structurée aux défis actuels. Elle vise à transformer les ressources mobilisées en résultats mesurables et durables, à renforcer la confiance entre les parties prenantes et à contribuer à l'émergence de systèmes de développement plus efficaces, inclusifs et résilients.

SOMMAIRE

Avant-propos

Introduction

I. Présentation de l'AIGDD

- 1.1. Manifeste de l'AIGDD
- 1.2. Contexte et justification
- 1.3. Note conceptuelle intégrée
- 1.4. Résultats attendus

II. Missions et fonctions

- 2.1. Missions principales
- 2.2. Fonctions opérationnelles

III. Organisation & Gouvernance

- 3.1. Direction et coordination
- 3.2. Instances de gouvernance
- 3.3. Principes de gouvernance
- 3.4. Modalités de fonctionnement

IV. Plan d'activités

- 4.1. Objectifs opérationnels
- 4.2. Axes prioritaires d'intervention
- 4.3. Livrables attendus

V. Suivi et évaluation

- 5.1. Collecte, gestion et analyse des données de performance
- 5.2. Suivi opérationnel et reporting périodique

VI. Conclusion



AVANT-PROPOS

Le XXI^e siècle se caractérise par la complexité des interdépendances et l'accélération des transformations qui redessinent les équilibres mondiaux. Dans ce contexte mouvant, le succès des politiques et programmes de développement ne saurait être garanti par la seule mobilisation de ressources financières ; il dépend avant tout de la qualité des institutions, de la pertinence des méthodes et de la rigueur des mécanismes de gestion mis en œuvre. Là où la gouvernance est faible et la transparence insuffisante, les projets s'enlisent, les ressources se dissipent et les résultats demeurent précaires.

Face à ce constat, l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) a créé l'Agence Internationale de Gestion de la Dimension du Développement (AIGDD). Cette agence constitue une réponse institutionnelle à l'un des défis les plus pressants de notre temps : faire de la gouvernance et de la méthodologie non plus des contraintes, mais des leviers stratégiques au service de l'efficacité et de la durabilité des actions de développement.

L'AIGDD a pour vocation de devenir un centre de référence mondiale en matière de gestion des politiques et programmes de développement. Elle place au cœur de sa mission la diffusion de standards internationaux, l'harmonisation des pratiques et la promotion d'outils numériques innovants. En renforçant la redevabilité et la performance, elle entend restaurer la confiance des citoyens, des bailleurs et des partenaires dans la capacité des projets à produire des impacts tangibles et mesurables.

En s'alignant sur l'Agenda 2030, l'AIGDD contribue directement à l'ODD 16 (institutions efficaces et responsables) et à l'ODD 17 (partenariats mondiaux), tout en soutenant de manière transversale la réalisation des autres objectifs. Elle illustre la conviction que la gouvernance est la clé de voûte de tout progrès durable, et que la transparence constitue la première garantie de justice et d'équité.

Le présent document cadre définit les fondements, les orientations et les mécanismes qui permettront à l'AIGDD de remplir pleinement sa mission. Il traduit la détermination de l'AMD à faire de la gestion et de la gouvernance non pas des notions abstraites, mais des instruments concrets de transformation au service des peuples et des générations futures.

H. Benjamin GNIMADI
Président Exécutif

INTRODUCTION

L'expérience des dernières décennies a montré que la réussite des initiatives de développement ne réside pas uniquement dans l'ampleur des financements mobilisés, mais dans la capacité à les gérer avec méthode, transparence et responsabilité. Trop souvent, l'absence de mécanismes solides de suivi-évaluation, le manque de coordination institutionnelle et l'insuffisance d'outils de pilotage compromettent la durabilité des résultats et fragilisent la confiance entre partenaires.

C'est pour répondre à ce défi structurel que **l'AMD a institué l'Agence Internationale de Gestion de la Dimension du Développement (AIGDD)**. Conçue comme un instrument stratégique, l'AIGDD a pour mandat de promouvoir des standards élevés de gestion, de renforcer les capacités institutionnelles et de doter les acteurs du développement d'outils méthodologiques adaptés aux enjeux contemporains.

L'AIGDD se veut à la fois un pôle méthodologique et une plateforme d'innovation. Elle propose des cadres logiques, des systèmes digitaux de suivi-évaluation et des approches intégrées, afin d'assurer la cohérence des actions et la traçabilité des résultats. Elle favorise la concertation entre bailleurs, gouvernements et société civile, et veille à ce que chaque ressource mobilisée se traduise en impact réel pour les populations.

Au-delà de son rôle technique, l'AIGDD incarne une vision : celle d'un développement gouverné par la rigueur, éclairé par la science et animé par la transparence. Elle s'inscrit dans la conviction que la gouvernance n'est pas une finalité en soi, mais la condition indispensable pour transformer les ressources en prospérité, les projets en résultats, et les ambitions en réalités tangibles. Ainsi, le présent document introduit les fondements de l'action de l'AIGDD. Il en précise les objectifs, les missions et les instruments, et affirme sa vocation à devenir un acteur central de la gouvernance mondiale du développement.



I. PRÉSENTATION DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE GESTION DE LA DIMENSION DU DEVELOPPEMENT (AIGDD)

L'AIGDD est l'entité spécialisée de l'AMD dédiée à l'ingénierie de la gouvernance et au pilotage intégré des politiques, programmes et projets de développement. Elle vise à renforcer la qualité de la décision publique, la performance des interventions et la maîtrise des cycles de gestion.

Positionnée comme un mécanisme international d'appui stratégique, elle intervient sur toute la chaîne de valeur — de la planification à l'évaluation des impacts — en garantissant l'alignement systématique avec les ODD, les cadres internationaux et les priorités nationales.

Elle accompagne les États, institutions publiques, organisations internationales, le secteur privé et la société civile, en mobilisant une expertise multidimensionnelle : planification stratégique, programmation, gestion budgétaire, suivi-évaluation, audit de performance et redevabilité.

Sur le plan opérationnel, l'AIGDD promeut des modèles de gestion axée sur les résultats, soutenus par des outils numériques avancés, et renforce les capacités institutionnelles par l'appropriation des standards internationaux.

Par son positionnement, elle agit comme un levier de transformation de la gouvernance du développement — facilitant la coordination, réduisant les asymétries d'information et garantissant la traçabilité des ressources. Sa valeur ajoutée : articuler rigueur méthodologique, innovation technologique et transparence, au service d'un développement durable, inclusif et mesurable.

• UNE INTERVENTION SUR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR

	PLANIFICATION STRATÉGIQUE	Définition des orientations, cadres logiques et théories du changement. L'AIGDD aligne chaque initiative sur les priorités nationales, les cadres internationaux et l'Agenda 2030 dès la conception.
	PROGRAMMATION & BUDGÉTISATION	Traduction des orientations en programmes opérationnels et en budgets cohérents. L'agence structure les ressources, sécurise les processus décisionnels et garantit la faisabilité technique et financière.
	MISE EN ŒUVRE & PILOTAGE	Accompagnement technique pendant l'exécution. L'AIGDD déploie des outils de pilotage et des tableaux de bord pour suivre l'avancement en temps réel et ajuster les interventions au fil de l'eau.
	SUIVI & COLLECTE DES DONNÉES	Collecte régulière, centralisation et vérification des données de performance via des plateformes numériques. L'agence garantit la traçabilité des ressources et la fiabilité des indicateurs.
	ÉVALUATION DES IMPACTS	Évaluations intermédiaires et finales mesurant pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité. Les enseignements alimentent une boucle d'apprentissage qui réinforme la planification suivante.

1.1. MANIFESTE DE L'AIGDD

L'AIGDD se positionne comme un acteur structurant de la gouvernance mondiale du développement. Elle affirme une conviction forte : la transformation durable des sociétés dépend moins du volume des ressources mobilisées que de la capacité à les planifier, piloter et évaluer avec rigueur.

Son approche repose sur trois exigences — performance, transparence et responsabilité — et accorde une attention particulière à l'inclusion des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, ainsi qu'aux enjeux territoriaux et environnementaux.

En cohérence avec l'Agenda 2030, l'AIGDD contribue directement aux ODD 16 (institutions efficaces et inclusives) et 17 (partenariats stratégiques), avec l'ambition de transformer les ressources mobilisées en résultats concrets, durables et équitables.

Notre conviction

La transformation durable des sociétés repose moins sur le volume des ressources mobilisées que sur la capacité à les planifier, piloter et évaluer avec rigueur.

UNE APPROCHE FONDÉE SUR 3 EXIGENCES



PERFORMANCE

Résultats mesurables
et alignés sur des
objectifs clairs



TRANSPARENCE

Interventions traçables
et crédibles auprès
des partenaires



RESPONSABILITÉ

Redevabilité envers
institutions, bailleurs
et citoyens

DEUX ENGAGEMENTS TRANSVERSAUX



INCLUSION & ÉQUITÉ

Participation effective des femmes,
des jeunes et des groupes vulnérables
dans la gouvernance.



ENJEUX TERRITORIAUX & ENVIRONNEMENTAUX

Prise en compte des dimensions
sociales et environnementales dans
les politiques.

1.2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La gouvernance et la gestion du développement constituent aujourd'hui des défis majeurs pour la communauté internationale. Alors que d'importantes ressources financières et techniques sont mobilisées chaque année pour financer des projets et programmes, l'impact réel sur le terrain reste souvent limité. Les faiblesses méthodologiques, l'insuffisance de coordination et le manque de suivi-évaluation rigoureux entraînent une faible efficacité de nombreuses interventions, compromettant la confiance des bailleurs et la satisfaction des populations bénéficiaires.

Les évaluations menées par la Banque mondiale, l'OCDE et le PNUD montrent que l'efficacité de l'aide internationale et des programmes nationaux est régulièrement freinée par l'absence de cadres cohérents de planification et de gouvernance. Dans plusieurs pays, les projets peinent à atteindre leurs objectifs, faute d'indicateurs fiables, de systèmes performants de suivi-évaluation et de mécanismes transparents de redevabilité. Ces lacunes entraînent un gaspillage de ressources et limitent la durabilité des résultats. La mondialisation et l'évolution rapide des défis contemporains rendent indispensable une gestion plus intégrée du développement. Le changement climatique, la transition numérique, les inégalités sociales, l'instabilité économique et les crises sanitaires mondiales imposent aux États et aux institutions de revoir leurs méthodes de planification et de pilotage. Les acteurs du développement doivent être capables d'anticiper les risques, d'allouer efficacement les ressources et de mesurer avec précision les impacts générés.

Dans ce contexte, les Objectifs de Développement Durable (ODD) offrent un cadre universel de référence. Pourtant, les rapports récents des Nations Unies indiquent que moins de 15 % des cibles sont en bonne voie d'être atteintes à l'horizon 2030. L'une des raisons principales est le déficit de capacités institutionnelles et méthodologiques, qui empêche de transformer les financements mobilisés en résultats tangibles et durables. Ce retard met en évidence l'urgence de renforcer la gouvernance et la gestion stratégique du développement. **La création de l'Agence Internationale de Gestion de la Dimension du Développement (AIGDD)** répond à cette exigence. Elle vise à combler les lacunes identifiées en offrant un appui structuré et spécialisé, capable d'accompagner les États, les bailleurs, le secteur privé et la société civile dans l'amélioration de leurs pratiques de planification, de gestion et d'évaluation. En diffusant des standards internationaux et en intégrant des innovations méthodologiques et numériques, l'AIGDD se positionne comme un acteur incontournable du pilotage stratégique du développement.

À travers son mandat, l'AIGDD ambitionne de renforcer la performance, la redevabilité et la transparence des politiques publiques et des initiatives de développement. Elle apporte une valeur ajoutée unique en garantissant que chaque ressource mobilisée soit utilisée de manière optimale, que les résultats soient mesurés avec rigueur, et que les actions soient pleinement alignées sur les priorités de l'Agenda 2030. Son rôle est de transformer les défis actuels en opportunités de progrès durable et inclusif pour l'ensemble des sociétés.



1.3. NOTE CONCEPTUELLE INTÉGRÉE

La création de l'Agence Internationale de Gestion de la Dimension du Développement (AIGDD) s'inscrit dans une dynamique de réponse aux faiblesses structurelles qui limitent l'efficacité des politiques et programmes de développement. Trop souvent, les ressources mobilisées par les États, les bailleurs et les institutions internationales n'atteignent pas leurs objectifs faute de mécanismes solides de planification, de gestion et de suivi-évaluation. Ce déficit compromet la durabilité des résultats et fragilise la confiance entre partenaires et bénéficiaires.

L'hypothèse d'intervention de l'AIGDD repose sur l'idée qu'un développement durable et inclusif ne peut être atteint qu'à travers une gouvernance rigoureuse et une gestion transparente des ressources mobilisées. L'agence se veut un catalyseur mondial, capable d'apporter une expertise méthodologique, institutionnelle et technique à tous les niveaux : de la conception à l'exécution, jusqu'au suivi et à l'évaluation des projets et programmes.

L'approche de l'AIGDD combine trois dimensions complémentaires : le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, la diffusion et l'harmonisation de standards internationaux de gestion axée sur les résultats, et l'intégration d'outils numériques de pilotage et d'évaluation. Cette approche intégrée vise à transformer les ressources disponibles en impacts mesurables, à accroître l'efficacité de l'aide et à favoriser une meilleure coordination entre les différents acteurs du développement.

1.4. RESULTATS ATTENDUS

Les interventions de l'Agence Internationale de Gestion de la Dimension du Développement (AIGDD) visent à produire des changements structurels dans la manière dont les politiques et programmes de développement sont conçus, pilotés et évalués. Les résultats attendus s'inscrivent dans une logique de transformation durable des systèmes de gouvernance et de gestion.

À moyen et long terme, l'AIGDD ambitionne de contribuer à l'émergence d'un cadre international harmonisé de référence en matière de gouvernance et de gestion du développement, permettant d'assurer la cohérence des interventions et leur alignement avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Sur le plan opérationnel, les résultats attendus sont les suivants :

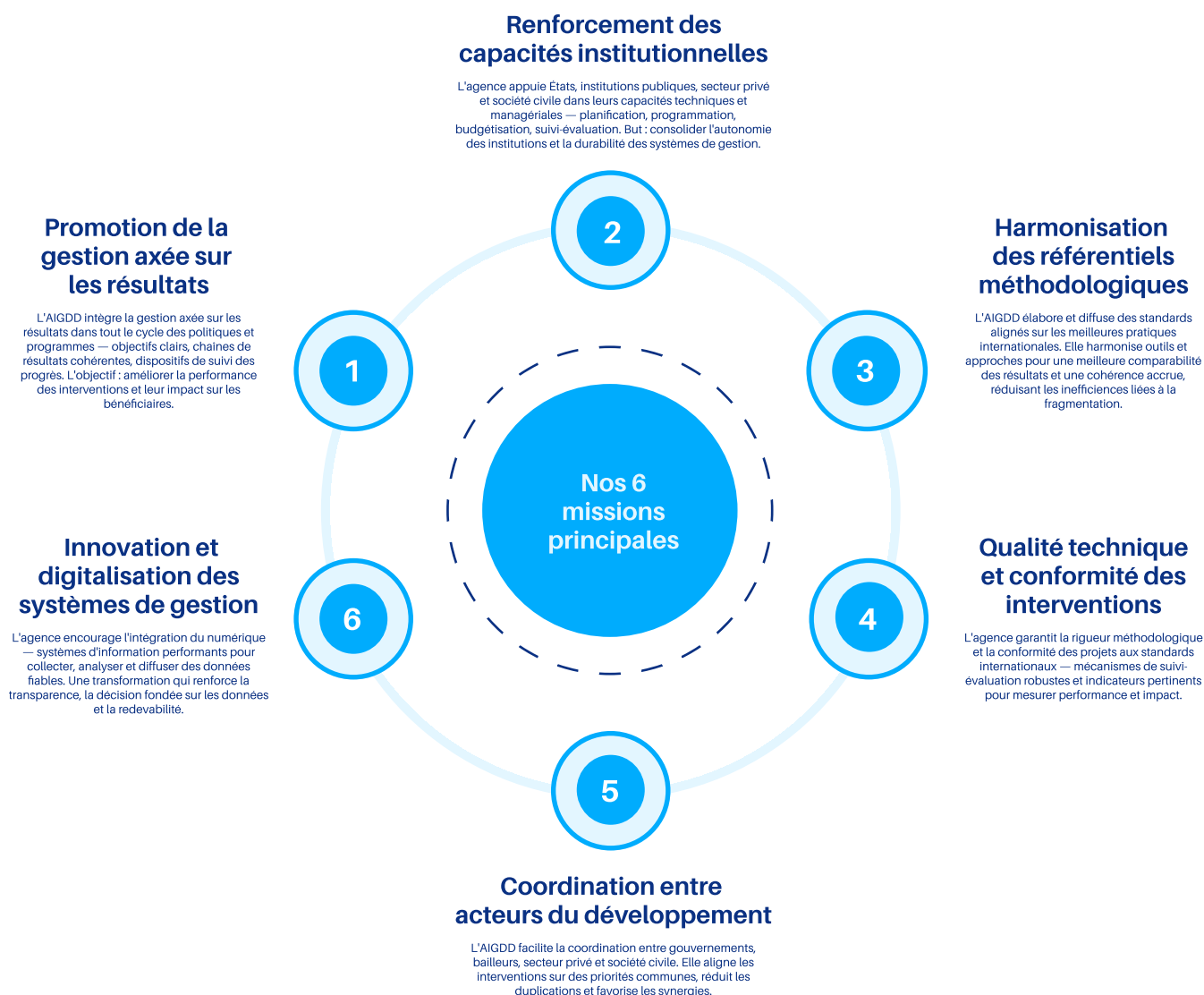
- Mise en place et adoption progressive d'un référentiel méthodologique international intégrant des standards de planification, de gestion axée sur les résultats, de suivi-évaluation et de redevabilité, reconnu par les États et les partenaires techniques et financiers.
- Structuration d'un portefeuille de projets et programmes conformes aux standards de l'AIGDD, caractérisés par une meilleure qualité de conception, une traçabilité accrue des ressources et une capacité renforcée de mesure des impacts.
- Renforcement significatif des capacités institutionnelles et organisationnelles des administrations publiques, des organisations privées et des acteurs de la société civile, notamment en matière de planification stratégique, de gestion budgétaire et de suivi-évaluation.
- Déploiement d'une infrastructure numérique intégrée dédiée au pilotage du développement, permettant la collecte, l'analyse et la diffusion en temps réel des données de performance, et facilitant la prise de décision fondée sur des preuves.

II. MISSIONS ET FONCTIONS

L'Agence Internationale de Gestion de la Dimension du Développement (AIGDD) a pour vocation de renforcer la qualité des systèmes de gouvernance du développement en structurant les capacités de planification, de pilotage et d'évaluation des politiques publiques et des initiatives de développement. À ce titre, elle intervient comme un levier stratégique visant à garantir que les ressources mobilisées produisent des résultats mesurables, durables et alignés sur les priorités de l'Agenda 2030.

2.1. MISSIONS PRINCIPALES

L'Agence Internationale de Gestion de la Dimension du Développement (AIGDD) fonctionne suivant 6 missions :



2.2. FONCTIONS OPÉRATIONNELLES

Afin de traduire ses orientations stratégiques en actions concrètes, l'AIGDD s'appuie sur un ensemble de fonctions opérationnelles structurées couvrant l'ensemble du cycle de gestion des politiques et programmes de développement. Elles permettent d'articuler les dimensions stratégique, technique et opérationnelle, dans une logique d'efficacité, de redevabilité et d'amélioration continue.

Conception d'outils de pilotage stratégique

- L'AIGDD développe et adapte des instruments tels que les cadres logiques, les théories du changement et les systèmes d'indicateurs de performance. Ces outils sont contextualisés en fonction des réalités nationales et sectorielles, afin de garantir leur pertinence et leur efficacité dans le pilotage des politiques et programmes.

Déploiement de systèmes intégrés de suivi-évaluation

- L'agence met en place des dispositifs structurés de suivi-évaluation, souvent adossés à des plateformes numériques. Elle accompagne les institutions dans l'appropriation de ces outils, en veillant à ce qu'ils soient utilisés de manière régulière et efficace pour orienter les décisions et améliorer les performances.

Appui technique sur l'ensemble du cycle de projet

- L'AIGDD fournit une assistance technique spécialisée couvrant toutes les phases du cycle de vie des projets et programmes, depuis l'identification et la formulation jusqu'à l'évaluation finale. Cet appui vise à sécuriser les processus, à améliorer la qualité des interventions et à maximiser leur impact.

Mise en œuvre de programmes de renforcement de capacités

- L'agence organise des formations, des ateliers et des dispositifs de certification destinés aux décideurs, gestionnaires et praticiens du développement. Ces programmes visent à diffuser les bonnes pratiques, à renforcer les compétences techniques et à professionnaliser les acteurs impliqués dans la gestion du développement.

Production et diffusion de connaissances stratégiques

- L'AIGDD élabore des rapports de performance, des évaluations d'impact et des analyses stratégiques destinés à éclairer la prise de décision. Elle contribue ainsi à renforcer la transparence, à améliorer la redevabilité et à soutenir l'apprentissage institutionnel.

Veille stratégique et innovation méthodologique

- L'agence assure une veille continue sur les évolutions internationales en matière de gouvernance, de gestion du développement et d'innovation. Elle intègre ces évolutions dans ses approches et outils, afin de maintenir un haut niveau d'exigence et d'adapter ses interventions aux défis émergents.

III. ORGANISATION & GOUVERNANCE

L'Agence Internationale de Gestion de la Dimension du Développement (AIGDD) repose sur une architecture institutionnelle conçue pour garantir la cohérence stratégique, la rigueur méthodologique et la performance opérationnelle de ses interventions. Son organisation vise à assurer une articulation efficace entre les fonctions de pilotage, d'expertise et de mise en œuvre, tout en respectant les principes de transparence, de redevabilité et d'intégrité.

Cette structuration permet de sécuriser les processus décisionnels, de renforcer la qualité technique des interventions et de garantir un suivi rigoureux des résultats, en conformité avec les exigences des partenaires techniques et financiers.

3.1. DIRECTION ET COORDINATION

- **Direction générale**

L'AIGDD est placée sous l'autorité d'un Directeur Général, nommé par l'AMD, chargé d'assurer la conduite stratégique de l'agence. Il définit les orientations opérationnelles, veille à leur mise en œuvre et garantit l'alignement des activités avec les priorités institutionnelles et les cadres internationaux. Il représente l'agence auprès des partenaires et assure la mobilisation des ressources nécessaires à son fonctionnement.

- **Coordination interne**

La direction s'appuie sur des unités techniques, administratives et pédagogiques organisées de manière fonctionnelle. Cette coordination permet d'assurer la fluidité des opérations, la cohérence des programmes et l'efficacité dans la gestion des ressources.

- **Articulation avec l'AMD**

L'AIGDD entretient un lien fonctionnel étroit avec les autres composantes de l'AMD, notamment les programmes mondiaux, les observatoires et les structures d'appui. Cette articulation garantit la complémentarité des interventions, évite les duplications et renforce la cohérence globale de l'action institutionnelle.



3.2. INSTANCES DE GOUVERNANCE

- **Comité stratégique international**

Le Comité stratégique constitue l'organe d'orientation et de supervision de l'AIGDD. Il définit les priorités, valide les grandes orientations et veille à l'alignement des interventions avec l'Agenda 2030 et les cadres internationaux. Il joue également un rôle de suivi de la performance globale et d'arbitrage stratégique.

- **Conseil scientifique et technique**

Composé d'experts reconnus dans les domaines de la gouvernance, du suivi-évaluation, de la gestion publique et de l'innovation, ce conseil garantit la qualité méthodologique des outils et des approches développés par l'agence. Il assure une fonction de validation technique, de veille scientifique et d'amélioration continue.

- **Unités opérationnelles spécialisées**

Ces unités assurent la mise en œuvre des activités de l'AIGDD dans ses différents domaines d'intervention. Elles sont responsables de la conception, du déploiement et du suivi des outils et services, en veillant au respect des standards méthodologiques et des exigences de performance.

3.3. PRINCIPES DE GOUVERNANCE

L'organisation et le fonctionnement de l'AIGDD reposent sur un ensemble de principes structurants :



TRANSPARENCE

L'agence garantit la traçabilité des décisions, des processus et des ressources mobilisées, en assurant un accès clair à l'information pour les parties prenantes.



REDEVABIITÉ

Elle rend compte de ses actions et de ses résultats auprès des bailleurs, des partenaires et des bénéficiaires, dans une logique de responsabilité partagée.



INTÉGRITÉ

Elle applique des standards éthiques élevés, fondés sur l'honnêteté, la rigueur et le respect des règles professionnelles.



PARTICIPATION

Elle favorise l'implication des acteurs concernés dans les processus de décision, de mise en œuvre et d'évaluation.



PERFORMANCE

Elle s'inscrit dans une logique de résultats mesurables, en recherchant l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions.

3.4. MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Les modalités de fonctionnement de l'AIGDD définissent le cadre opérationnel à travers lequel l'agence met en œuvre ses missions et assure la cohérence de ses interventions. Elles précisent les mécanismes administratifs, financiers, techniques et organisationnels mobilisés pour garantir une gestion rigoureuse, transparente et orientée vers les résultats. En structurant les processus de coordination, de suivi, de contrôle et d'évaluation, ces modalités visent à renforcer l'efficacité des actions, à sécuriser l'utilisation des ressources et à assurer une redevabilité continue vis-à-vis des partenaires et des bénéficiaires. L'Institut veille à assurer la traçabilité des décisions et des ressources, en garantissant un accès clair à l'information pour les parties prenantes.

- **Cadre administratif et financier**

L'AIGDD s'appuie sur un dispositif structuré, conforme aux standards internationaux, intégrant des procédures formalisées de planification budgétaire, d'exécution financière et de contrôle interne. Des mécanismes d'audit interne et externe assurent la transparence, la traçabilité des ressources et la conformité aux normes en vigueur.

- **Mécanismes de coordination et de reporting**

Des dispositifs réguliers de coordination interne et externe sont mis en œuvre, appuyés par des réunions de pilotage périodiques et des systèmes de reporting standardisés. Ces outils permettent de suivre l'avancement des programmes et de rendre compte aux partenaires et aux autorités publiques.

- **Systèmes d'information et outils numériques**

L'AIGDD mobilise des plateformes numériques intégrées pour la collecte, le traitement et l'analyse des données de ses interventions, facilitant le suivi en temps réel et une prise de décision fondée sur des données probantes.

- **Dispositifs d'évaluation et d'amélioration continue**

Des évaluations régulières portant sur l'efficacité, l'efficience et l'impact des interventions permettent d'ajuster les stratégies et d'optimiser les pratiques. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'apprentissage continu et d'amélioration progressive des systèmes de gestion.



IV. PLAN D'ACTIVITÉS

Le plan d'activités de l'AIGDD traduit ses orientations stratégiques en actions concrètes, organisées autour d'axes prioritaires visant à renforcer la gouvernance du développement et la performance des systèmes de gestion.

Il repose sur une logique de gestion axée sur les résultats, combinant normalisation méthodologique, renforcement des capacités, innovation technologique et développement de partenariats — pour garantir la cohérence entre objectifs, actions et impacts attendus.

4.1. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les objectifs opérationnels de l'AIGDD structurent son action sur le terrain et orientent la mobilisation des ressources, des partenariats et des capacités d'intervention.

Amélioration de la qualité des processus de planification et de mise en œuvre

- L'AIGDD vise à renforcer la rigueur méthodologique dans la conception et l'exécution des politiques et programmes de développement. Cet objectif se traduit par l'introduction d'outils standardisés, l'amélioration des cadres de planification et l'accompagnement des institutions dans l'adoption de pratiques alignées sur les standards internationaux.

Renforcement de la transparence et de la cohérence dans la gestion des interventions

- L'agence œuvre à garantir la traçabilité des ressources et la cohérence des actions, en mettant en place des mécanismes de suivi et de reporting harmonisés. Cette démarche vise à réduire les inefficiences, à limiter les duplications et à améliorer la lisibilité des interventions pour l'ensemble des parties prenantes.

Promotion de la digitalisation et de la gestion fondée sur les données

- L'AIGDD soutient l'intégration de solutions numériques dans les systèmes de gestion du développement, afin de faciliter la collecte, l'analyse et l'exploitation des données. Cette transformation vise à améliorer la prise de décision et à renforcer la capacité des institutions à piloter leurs interventions de manière proactive.

Développement durable des capacités institutionnelles

- L'agence contribue à renforcer les compétences techniques et organisationnelles des acteurs du développement, en favorisant l'apprentissage continu et la professionnalisation des pratiques de gestion.

4.2. AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

Les objectifs opérationnels se déclinent en axes d'intervention structurants, qui organisent les activités de l'AIGDD et assurent la cohérence des actions menées.

- **Structuration et diffusion des référentiels méthodologiques**

Cet axe vise à développer et harmoniser les outils de gestion du développement, notamment les cadres logiques, les théories du changement et les systèmes d'indicateurs. L'AIGDD travaille à la standardisation des pratiques afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats et une cohérence accrue entre les interventions.

- **Renforcement des capacités et professionnalisation des acteurs**

L'agence met en œuvre des programmes de formation, des ateliers techniques et des dispositifs de certification destinés à améliorer les compétences des décideurs et des gestionnaires. Cet axe vise à renforcer l'autonomie des institutions et à améliorer la qualité globale de la gestion du développement.

- **Déploiement de solutions numériques et systèmes d'information**

L'AIGDD développe et met en place des plateformes digitales dédiées au suivi-évaluation et à la gestion des données. Ces outils permettent un suivi en temps réel des performances, facilitent la transparence et renforcent la prise de décision fondée sur des données fiables.

- **Développement de la coopération et des partenariats**

Cet axe vise à renforcer les mécanismes de collaboration entre les gouvernements, les bailleurs, les organisations internationales et les acteurs non étatiques. Il contribue à améliorer la coordination, à mobiliser des ressources complémentaires et à maximiser l'impact des interventions.

4.3. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus de l'AIGDD sont les produits concrets issus de son plan d'activités. Ils traduisent ses orientations stratégiques en outils, référentiels et dispositifs structurants destinés aux États et partenaires. Conçus dans une logique de performance et de redevabilité, ils visent à améliorer la qualité de la planification, la gestion des interventions et la mesure des résultats — tout en constituant des éléments tangibles pour évaluer l'action et l'impact de l'agence.



01

Élaboration et adoption d'un référentiel international de gestion du développement

Un cadre méthodologique structuré intégrant les standards internationaux (planification, gestion axée résultats, suivi-évaluation, redevabilité). Base commune pour les États et partenaires, régulièrement actualisée pour harmoniser les pratiques et comparer les performances.

02

Mise en place d'une plateforme numérique intégrée de pilotage et de suivi-évaluation

Une infrastructure digitale de collecte, traitement et analyse des données, avec suivi en temps réel, visualisation des performances et reporting automatisé. Elle renforce la transparence, la traçabilité des ressources et la décision fondée sur des données fiables.

03

Développement d'un dispositif structuré de formation et de certification

Un programme intégré de renforcement des capacités — modules de formation, ateliers techniques et parcours de certification adaptés aux décideurs, gestionnaires et praticiens. Il professionnalise les pratiques et renforce l'autonomie des institutions.

04

Production de rapports consolidés de performance, d'évaluation et d'impact

Des rapports analytiques réguliers sur la performance, l'atteinte des résultats et les impacts, destinés aux bailleurs, gouvernements et parties prenantes. Ils nourrissent l'apprentissage institutionnel et orientent les décisions stratégiques.

05

Constitution d'un portefeuille de projets et programmes conformes aux standards de l'AIGDD

Une base de référence d'initiatives conformes aux exigences méthodologiques de l'agence, illustrant des modèles de gestion performants et reproductibles. Elle renforce la crédibilité des interventions et facilite la mobilisation de financements.

06

Développement d'outils et de guides méthodologiques sectoriels

Des guides pratiques, manuels techniques et outils opérationnels adaptés à chaque secteur du développement, offrant aux acteurs des référentiels concrets tenant compte des spécificités sectorielles et nationales.



AGENCE
INTERNATIONALE
DE GESTION DE LA
DIMENSION DU
DÉVELOPPEMENT

Gouvernance, méthode et performance au service du développement — Planification · Pilotage · Évaluation
Une structure de l'AMD — Association Mondiale pour le Développement



V. SUIVI ET EVALUATION

Le dispositif de suivi et d'évaluation de l'AIGDD constitue un mécanisme intégré de pilotage visant à assurer la mesure continue des performances, à renforcer la redevabilité et à soutenir une prise de décision fondée sur des données probantes. Il permet d'assurer la traçabilité des interventions, d'identifier les écarts par rapport aux objectifs et d'évaluer les effets réels des actions menées, dans une logique d'amélioration continue.

5.1. COLLECTE, GESTION ET ANALYSES DES DONNÉES DE LA PERFORMANCE

La collecte, la gestion et l'analyse des données constituent le socle du dispositif de suivi-évaluation de l'AIGDD. L'agence met en œuvre des mécanismes structurés permettant de recueillir de manière régulière, harmonisée et sécurisée les informations relatives à la mise en œuvre des politiques, programmes et projets de développement. Ces données sont consolidées à travers des systèmes d'information intégrés garantissant leur qualité, leur fiabilité et leur disponibilité, afin de soutenir efficacement les processus de pilotage et de prise de décision.

L'exploitation des données collectées permet de produire des analyses stratégiques et opérationnelles destinées à mesurer les progrès réalisés, à identifier les écarts par rapport aux objectifs fixés et à anticiper les risques susceptibles d'affecter la performance des interventions. En favorisant une gestion fondée sur des données probantes, ce dispositif renforce la transparence, améliore la redevabilité des acteurs et contribue à l'optimisation continue des résultats et des impacts du développement.

5.2. SUIVI OPÉRATIONNEL ET REPORTING PÉRIODIQUE

Des rapports périodiques sont élaborés pour suivre l'évolution des activités, mesurer l'atteinte des objectifs et identifier les écarts. Ce reporting permet d'assurer une communication transparente avec les partenaires et de faciliter la prise de décision.

- **Utilisation d'outils de pilotage et de tableaux de bord**

L'AIGDD mobilise des tableaux de bord interactifs et des systèmes d'information permettant de visualiser les indicateurs clés et de suivre l'évolution des performances. Ces outils facilitent la prise de décision, permettent d'anticiper les risques et contribuent à améliorer l'efficacité du pilotage des interventions.

- **Organisation des responsabilités et coordination du dispositif**

Le suivi et l'évaluation sont assurés par les unités opérationnelles de l'AIGDD, en coordination avec les partenaires institutionnels. Cette organisation garantit une remontée régulière des informations, une responsabilisation des acteurs et une meilleure cohérence dans la gestion des données et des analyses.

- **Réalisation d'évaluations périodiques et indépendantes**

Des évaluations intermédiaires et finales sont conduites afin d'apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des interventions. Lorsque nécessaire, des évaluations externes sont réalisées par des experts indépendants, afin de garantir l'objectivité et la crédibilité des résultats.

- **Analyse des impacts et de la durabilité des interventions**

Le dispositif permet d'évaluer les effets à moyen et long terme des actions mises en œuvre, en analysant leur contribution aux transformations structurelles et leur capacité à produire des résultats durables. Cette analyse est essentielle pour apprécier la valeur ajoutée réelle des interventions.

- **Capitalisation des acquis et apprentissage institutionnel**

Les enseignements tirés du suivi et des évaluations sont systématiquement intégrés dans les processus de planification et de gestion. Cette démarche favorise l'amélioration continue des pratiques, le renforcement des capacités et l'adaptation des stratégies aux réalités observées.

- **Diffusion des résultats et renforcement de la redevabilité**

Les résultats du suivi et des évaluations sont partagés avec l'ensemble des parties prenantes, notamment les États, les bailleurs et les partenaires techniques. Cette diffusion contribue à renforcer la transparence, à améliorer la coordination et à garantir une utilisation optimale des ressources.



VI. CONCLUSION

En définitive, l'Agence Internationale de Gestion de la Dimension du Développement constitue un instrument stratégique majeur de l'AMD pour renforcer la qualité, la cohérence et la redevabilité des interventions de développement. En plaçant la planification, le suivi-évaluation, la gestion axée sur les résultats et la transparence au centre de son action, l'AIGDD répond à une exigence essentielle : transformer les ressources mobilisées en résultats vérifiables, durables et utiles aux populations.

Son positionnement institutionnel lui permet d'intervenir comme un levier d'amélioration des systèmes de gouvernance, en appuyant les États, les organisations internationales, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et la société civile. À travers ses référentiels méthodologiques, ses outils numériques, ses dispositifs de formation et ses mécanismes d'évaluation, l'AIGDD contribue à réduire les inefficacités, à renforcer la coordination des acteurs et à améliorer la crédibilité des politiques et programmes de développement.

Ainsi, l'AIGDD s'inscrit pleinement dans la vision de l'AMD d'un développement mieux organisé, plus transparent et davantage orienté vers l'impact. Sa contribution aux ODD, notamment aux objectifs relatifs aux institutions efficaces, à la redevabilité et aux partenariats, en fait une structure centrale pour accompagner les transformations institutionnelles nécessaires à un développement inclusif, mesurable et durable.



AGENCE
INTERNATIONALE
DE GESTION DE LA
DIMENSION DU
DÉVELOPPEMENT

Gouvernance, méthode et performance au service du développement
— Planification · Pilotage · Évaluation
Une structure de l'AMD — Association Mondiale pour le Développement